



MC/2392

Original : anglais
6 novembre 2013

IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

CENT TROISIEME SESSION

DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR

SOUMISE PAR CARAM ASIE

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR CARAM ASIE**

1. Par lettre reçue le 30 septembre 2013, dont une copie est reproduite à l'annexe I, le Coordonnateur régional de CARAM Asie a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à son organisation. La réponse du Directeur général, datée du 17 octobre 2013, est reproduite à l'annexe II. Cette demande sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cent troisième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut admettre à ses réunions, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution correspondant sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE RECUE LE 30 SEPTEMBRE 2013 ADRESSEE PAR LE
COORDONNATEUR REGIONAL DE CARAM ASIE AU DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

Au nom de son Conseil d'administration, CARAM Asie (Coordination de l'action de recherche sur le sida et la mobilité) a le plaisir de demander par la présente le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. La vision, la mission et les objectifs de CARAM Asie, qui sont d'œuvrer au bien-être global des travailleurs migrants, sont pleinement conformes aux buts de l'OIM. Les deux organisations ont collaboré ensemble à diverses occasions, si bien qu'il est important, selon nous, d'officialiser leurs relations de travail pour faciliter la collaboration en cours.

CARAM Asie est un réseau régional et une ONG disposant du statut consultatif spécial auprès du Comité économique et social des Nations Unies. Ce réseau dynamique en pleine croissance est composé de 42 organisations de la société civile, organisations de migrants et organisations d'aide aux migrants de 19 pays asiatiques, y compris des pays d'origine et d'accueil de travailleurs migrants.

CARAM Asie s'emploie à institutionnaliser une approche fondée sur les droits pour répondre aux préoccupations sanitaires des migrants et recommander des mesures de protection appropriées et efficaces pour eux. Son secrétariat régional, qui se trouve à Kuala Lumpur (Malaisie), comprend tout à la fois des professionnels bien formés et des militants des droits de l'homme de toute la région.

L'organisation œuvre à la protection des droits des travailleurs migrants en encourageant, à l'échelle nationale, régionale et internationale, des réformes législatives et politiques afin d'améliorer leur accès à la justice et leur droit à réparation en cas de violences, d'abus, d'exploitation et de violation de leurs droits. CARAM Asie a réalisé diverses études régionales sur la santé des travailleurs migrants, y compris leur accès aux services de santé et aux informations visant à prévenir le VIH et d'autres maladies transmissibles. En outre, elle milite en faveur de la suppression de l'examen médical obligatoire des travailleurs pendant le cycle migratoire, etc.. Les buts et objectifs de CARAM Asie sont reproduits en annexe*.

CARAM Asie collabore étroitement avec l'OIM depuis de nombreuses années. Les deux organisations non seulement participent activement, par des contributions et des informations en retour, aux conférences et consultations de l'une et de l'autre, mais complètent aussi réciproquement leur action en apportant leur concours à des rapports annuels et à des rapports de recherche. Par exemple, CARAM Asie a rédigé un article intitulé « Asian Migrant Worker's Health Rights – not excess baggage » pour l'édition spécial 60^e anniversaire du rapport d'activité de l'OIM sur la santé dans le contexte migratoire en 2010. En octobre 2011, le Chef de la Division Migration et santé de l'OIM a participé à deux consultations régionales organisées par CARAM Asie en Malaisie sur l'accès à la justice

* Non reproduits.

des travailleurs migrants et la participation des femmes migrantes à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), au cours desquelles il est intervenu et a prononcé un discours d'orientation. Pour sa part, le Coordonnateur régional de CARAM Asie a pris part à la consultation nationale sur la santé des migrants organisée par l'OIM à Amman (Jordanie) en août 2012. En mai 2013, le Spécialiste principal des questions de migration et santé de l'OIM au Bangladesh a participé en qualité d'orateur invité à la consultation sur le renforcement de la coopération régionale entre pays d'origine et d'accueil de migrants, axée sur les pays de l'ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale).

En outre, CARAM Asie participe activement à l'Initiative commune des Nations Unies sur la mobilité et le VIH/sida en Asie du Sud-Est, et collabore étroitement avec tous ses membres, notamment l'OIM, le PNUD et l'ONUSIDA, pour résoudre les problèmes de santé des travailleurs migrants, et plus particulièrement le VIH et le sida.

Nous savons que l'OIM œuvre au bien-être des migrants de concert avec ses partenaires locaux, en les aidant à relever les défis opérationnels croissants de la gestion des migrations, à faire avancer la compréhension des questions de migration, à encourager le développement social et économique par la migration, et à préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

CARAM Asie poursuit elle aussi ces objectifs communs dans le contexte des pays d'origine et d'accueil de migrants en Asie. Les objectifs et l'approche de l'OIM et de CARAM Asie sont analogues à maints égards. C'est pourquoi, le statut d'observateur contribuera au renforcement des liens et de la coordination entre les deux organisations, afin de protéger les droits et le bien-être des migrants.

Eu égard à l'importance de la coopération et de la collaboration pour servir ensemble cette grande cause, CARAM Asie souhaite demander le statut d'observateur auprès de l'OIM. Nous espérons que cette demande sera accueillie favorablement, et nous réjouissons à la perspective de nouvelles possibilités de partenariat avec l'OIM.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou précisions complémentaires.

Un grand merci pour votre coopération.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DATEE DU 17 OCTOBRE 2013 ADRESSEE PAR LE
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS AU COORDONNATEUR REGIONAL DE CARAM ASIE**

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre par laquelle vous demandez le statut d'observateur pour CARAM Asie (Coordination de l'action de recherche sur le sida et la mobilité) auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est avec satisfaction que je prends acte des relations qu'entretiennent CARAM Asie et l'OIM dans le domaine de la migration, et plus particulièrement dans le domaine de la santé et des droits humains des migrants. En outre, j'apprécie vivement la contribution de CARAM Asie, notamment en ce qui concerne son action en faveur de l'égalité d'accès des migrants aux services de santé et de VIH, ainsi que les possibilités de collaboration future sur des programmes présentant un intérêt mutuel. C'est pourquoi, je ne doute pas que nos deux organisations pourraient tirer profit d'un renforcement de leurs relations déjà étroites et cordiales.

Il sera possible de prendre les dispositions nécessaires pour saisir le Conseil de votre demande à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra à Genève du 26 au 29 novembre 2013. Un document approprié présentant formellement votre demande sera communiqué à tous les Etats Membres et observateurs avant cette session. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

Vous recevrez en outre une invitation officielle à cette session, au cours de laquelle la demande de statut d'observateur déposée par CARAM Asie sera présentée aux Etats Membres.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre demande de statut d'observateur. Aussi, permettez-moi de vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective d'un resserrement des liens entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]